



Le dix sept fevrier mil sept cens quatre Vingt un
 est né et le même jour fut baptisé par moi,
 Vicairé sousigné Louis Joseph Huchette
 fils legitime de Jean Marie, fermier
 et d'Augustine Delaleau sa femme
 Le parrain et marraine furent Jean Charles
 Louis hosoulhier et Marie Françoise Huchette
 cousine germaine a l'enfant qui ayant
 déclaré savoir écrire, ont signé cet acte
 j C hosoulhier de cet interpellés
 Marie Françoise Huchette
 jb. nicolle ptre